





Collège Grand Selve Rue des sports 31330 GRENADE Tél: 05.62.79.87.10

Fax: 05.62.79.87.10

Mél: 0311769e-gest@ac-toulouse.fr

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché à procédure adaptée - photocopieurs

Article 1 - Objet de la consultation

La présente consultation concerne la passation d'un marché à procédure adaptée pour le renouvellement de la location du parc de photocopieurs destinés au fonctionnement administratif et pédagogique de l'établissement public local d'enseignement (EPLE) : le collège Grand Selve.

Article 2 - Conditions de la consultation

Le présent marché d'achat public est soumis aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Article 2 – Durée de la consultation

Elle commence le 24 octobre 2018 et se termine le 18 novembre 2018 à 23h59.

Article 3 – Modalités de la présentation des offres

Le dossier de consultation est disponible sur le site de l'Association des Journées de l'Intendance (www.aji-france.com).

Il comprend les pièces suivantes :

- le présent règlement de la consultation
- le cahier des clauses administratives et techniques particulières (CCATP)
- le bordereau de prix valant acte d'engagement pour l'opérateur économique retenu

Le dossier de candidature contiendra obligatoirement les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (imprimé DC1)
- Copie des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier de ses obligations légales et fiscales, de la non-interdiction de concourir, de l'absence de condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire.

Article 4 – Analyse des candidatures et jugement des offres

Les critères de jugement sont par ordre décroissant :

Prestations et services de maintenance	40%
Prix de la location des appareils	25%
Coût copies noir et blanc	25%
Coût copies couleur	10%

Article 5 - Conditions d'envoi des offres

Les offres doivent parvenir sur le site de l'AJI.

Toute remise de dossier après le délai fixé de la présente consultation entrainera automatiquement l'annulation de la candidature.

Article 6 – Autres renseignements

Tout renseignement d'ordre administratif et/ou technique peut être demandé par courrier électronique à l'adresse <u>0311769E-gest@ac-toulouse.fr</u>

Une réponse sera alors adressée par retour de mél dans les meilleurs délais.

۸	lo.	/ /2010
А	., ie	//∠∪⊺9

Signature du candidat précédée de la mention écrite « Lu et approuvé » Cachet de la société